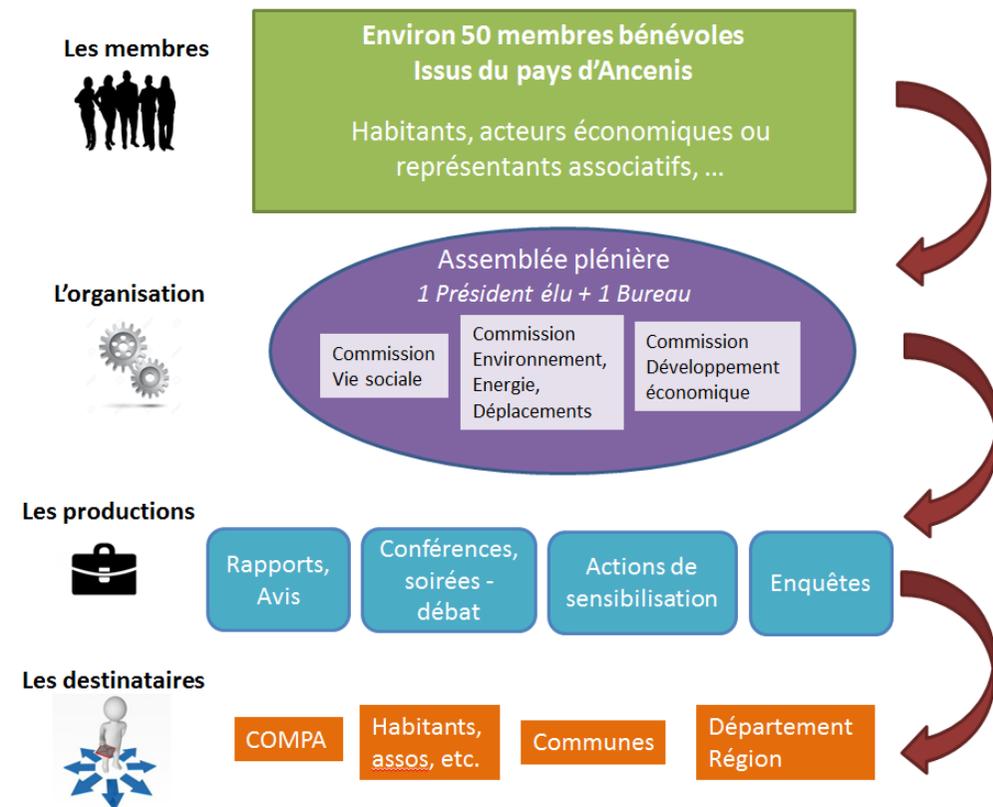




Le Conseil de Développement en bref

C'est un lieu d'échange et de réflexion au service du territoire du Pays d'Ancenis et de ses habitants.

Le Conseil de développement fait part de ses propositions aux élus locaux.



Que fait concrètement le Conseil de Développement ?

Exemples de projets récents ou en cours :



Réalisation d'une étude sur les freins au développement des **entreprises** du Pays d'Ancenis (2018 et 2019)



Travail sur le **handicap** en Pays d'Ancenis (auditions d'acteurs, organisation d'événements de sensibilisation, rédaction de propositions) de 2013 à 2016



Rédaction d'une contribution sur le **projet de territoire** en 2019



Etude sur les impacts de la **dématérialisation** des services au public (réunion de restitution prévue le 13/02/20 à 18h30 en salle Rousseau à Vair sur Loire)



Projet de développement du **covoiturage spontané** en partenariat avec le Conseil Départemental et plusieurs Maires (en cours, installation à venir de « panneaux points stops »)



Etude sur les **déplacements domicile-travail** : contacts avec d'autres territoires, entretiens avec des employeurs locaux etc. (en cours, rapport prévu pour mi-2020)